

La clinique est sauvée

Le tribunal de commerce statuait ce matin sur le sort de la clinique de La Rose-raie. Le projet de Vitalia a été accepté.

Depuis des semaines le parking était presque désert, mais aujourd'hui il affiche complet. Tout le personnel est réuni pour entendre la bonne nouvelle : la clinique de la Rose-raie est sauvée. Le projet déposé par Vitalia a été accepté ce vendredi par le tribunal de commerce de Mâcon. « À partir de la semaine prochaine, on redémarre » précise le Dr Jamsin, directeur de l'établissement privé. Dès lundi, le groupe aura les clés de l'établissement.

Vitalia rachète donc la clinique, les équipements et intègre la majeure partie du personnel, 70 personnes au total. Seules huit secrétaires, ne sont pas incluses dans ce rachat, mais elles devraient être embauchées par les chirurgiens. Tous les emplois seraient donc sauvés.

Investir et recruter des chirurgiens

C'est le soulagement pour tout le monde. Le Dr Benhaïm, directeur de la politique médicale de Vitalia est aussi heureux que le personnel : « Après six mois de tergiversations, nous sommes arrivés à un accord avec le tribunal. Nous sommes contents de travailler ensemble, nous nous entendons bien. Maintenant, nous allons investir et recruter des prati-



Les Dr Jamsin (au centre) et Benhaïm (à droite) entourés des personnels de la clinique de La Rose-raie. Photo F.P

« Nous avons déjà des praticiens voulant venir exercer à Paray. »

Dr Benhaïm, directeur de la politique médicale de Vitalia

ciens pour réorganiser et conforter la clinique. »

Alors que le secteur du Charolais-Brionnais a bien de la peine à attirer de jeunes médecins, le recrutement de nouveaux chirurgiens ne semble pas être considéré comme un problème par le groupe possédant 47 cliniques en France : « Il y a effectivement une problématique de démographie médicale liée à une diminution du nombre de médecins formés et je ne cache pas que le recrutement est difficile. Mais nous avons déjà des praticiens voulant venir exercer à Paray. De plus, la

présence de cinq cliniques à proximité nous permet de faire intervenir des chirurgiens dont la spécialité n'est pas proposée sur le site », explique le Dr Benhaïm.

Il n'y a de la place que pour un seul bloc

Concernant la décision de l'Agence régionale de la santé de n'autoriser qu'une seule chirurgie sur le site de Paray-le-Monial à compter de 2011, le Dr Benhaïm ne mâche pas ses mots : « Notre souhait était de faire un projet avec l'hôpital, mais quand j'ai compris que ses personnels voulaient notre mort, j'ai agi sans eux. Il n'y a de place que pour un bloc et nous sommes mieux armés que l'hôpital pour recruter des chirurgiens. Maintenant, nous avons l'espoir de reprendre les discussions et l'idée d'une concession de service public est toujours envisageable. »

FLORENCE PACAUD